

3. Vous voudrez bien aussi donner au mois de mars, consacré à saint Joseph, la plus grande solennité. Ouvrez-le par le chant du *Veni Creator*. Qu'il y ait chaque jour un exercice approprié : instruction, lecture pieuse ou chant de motets liturgiques à l'honneur de saint Joseph. Vous terminerez ce mois par le chant du *Te Deum*, en actions de grâces pour les bienfaits obtenus par la puissante intercession du grand patriarche.

4. Enfin nous reprendrons une pratique qui était autrefois en honneur dans notre diocèse. A l'avenir, à commencer du 8 décembre, l'on ajoutera au salut du Saint-Sacrement, avant le chant du *Tantum ergo*, le motet *Fidelis servus et prudens* suivi du verset et de l'oraison *Deus qui ineffabili providentia*.

Veillez agréer, bien chers collaborateurs, l'assurance de mon sincère dévouement en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

UNE TOUCHANTE ALLOCUTION



ON a appris par les dépêches, il y a de six ou trois semaines, qu'à l'occasion du cinquantième anniversaire de la république française (la III^e—celle de 1870) et du deuxième de la déclaration de l'armistice (11 novembre 1918), par une décision spéciale du parlement, on a transporté en grandes pompes sous l'*Arc de triomphe*, à Paris, le corps d'un *soldat inconnu*, en qui la patrie française entendait honorer l'héroïque et admirable " poilu " de la récente guerre. On a fait la même chose du reste pour le corps d'un *thomé inconnu* à Westminster Abbey, en Angleterre.

Les autorités ecclésiastiques ont voulu, à Paris, s'associer à cette cérémonie de glorification de tant de héros, dont beaucoup de catholiques évidemment, dans les restes d'un seul. L'admi-